



## **CA 2019-2020**

Procès-verbal de la 6<sup>ième</sup> réunion du Conseil d'administration de l'Association des entraîneurs de natation du Québec tenue par visio-conférence Zoom, le 1 juin 2020 à 9h30 sous la présidence de Monsieur Alexandre Gendron.

Étaient présents :  
Marie Bergeron  
Alexandre Gendron  
Antoine Khokaz  
Pierre Lamy  
Karine Lefebvre  
Sylvie Letarte  
Michel Tremblay

Personne-ressource : Bernard Charron

### **CA 2019-2020-6.1 Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Alexandre Gendron déclare l'assemblée ouverte à 9h30.

### **CA 2019-2020-6.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**MOTION CA2019-2020– 6.1** Proposée par Mme Marie Bergeron  
Appuyée par M. Michel Tremblay

«Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.»

Acceptée à l'unanimité.

### **CA 2019-2020-6.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2020**

**MOTION CA2019-2020– 6.2** Proposée par Mme Sylvie Letarte  
Appuyée par M. Antoine Khokaz

«Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.»

Acceptée à l'unanimité.

**CA 2019-2020-6.4 Suivi du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2020**

Rien à signaler.

**CA 2019-2020-6.5 Fixation de la date de l'Assemblée Générale Annuelle de l'AENQ (virtuelle)**

**MOTION CA2019-2020– 6.3** Proposée par Mme Karine Lefebvre  
Appuyée par M. Antoine Khokaz

«Que l'assemblée générale annuelle 2020 de l'AENQ soit tenue le 26 août 2020 à 19h00 de façon virtuelle.»

Acceptée à l'unanimité.

L'assemblée se tiendra avec le système de conférence ZOOM.

Dans le mois précédent, tous les entraîneurs recevront la documentation pour l'AGA selon nos règlements généraux.

Ils recevront aussi toutes les informations pour les postes de directeurs à renouveler ou combler au Conseil d'administration.

**CA 2019-2020-6.6 Remise des Méritas 2020**

Les remises de Méritas de entraîneurs se fera de façon virtuelle à la fin de l'Assemblée annuelle.

Il y aura les présentations prévues dans la Politique de reconnaissance des entraîneurs excepté les méritas pour la progression des nageurs dans le club et le classement des clubs d'excellence, qui n'aura pas de remise.

Des plaques seront présentées pour les records des nageurs, les graduations PNCE 2-3-4, les certifications Niveau 3-4.

Il n'y aura pas de bourse de présentés cette année car aucun frais de déplacement pour la participation à la Soirée Reconnaissance, AGA et Congrès.

Il y aura la reconnaissance des entraîneurs avec 20 ans de service et plus (excluant les entraîneurs qui ont été honorés en septembre 2018 et 2019. Une plaque et un cadeau souvenir seront présentés à l'entraîneur lors de cette remise de Méritas virtuelle 2020.

**CA 2019-2020-6.7 Tarification 2020-2021**

**MOTION CA2019-2020– 6.4** Proposée par M. Pierre Lamy  
Appuyée par M. Antoine Khokaz

« Que la tarification 2020-2021 soit la maintenu au même tarif que la présente année»

Acceptée à l'unanimité.

Le fait de tenir notre AGA et les remises de Méritas de façon virtuelle, nous allons faire une économie d'environ 4 000\$ qui va nous permettre de maintenir notre offre de service au même niveau en 2020-2021 sans devoir augmenter la cotisation tel que prévu en janvier dernier.

**Période couverte par la tarification annuelle :**

- 1<sup>er</sup> septembre au 31 août suivant.

**Tarification :**

Selon le nombre de nageurs inscrits au 31 août 2020, au rapport du registraire de la Fédération de natation du Québec.

- Clubs civils avec 39 nageurs et moins : 120,00\$
- Clubs civils avec 40 à 79 nageurs : 185,00\$
- Clubs civils avec 80 à 99 nageurs : 245,00\$
- Clubs civils avec 100 nageurs et plus : 315,00\$
- Clubs qui ont uniquement des maîtres-nageurs 120,00\$

Note : La tarification annuelle est exemptée de taxes.

**CA 2019-2020-6.8**

**Budget AENQ 2020-2021**

**MOTION CA2019-2020– 6.5**

Proposée par M. Pierre Lamy  
Appuyée par M. Antoine Khokaz

« Que le budget 2020-2021 soit adopté tel que présenté »

Acceptée à l'unanimité.

<b>BUDGET 2020-2021 AENQ - Version 1 juin 2020</b>					
DESCRIPTION		Budget 2019-2020	Budget 2020-2021		
<b>REVENUS</b>	<b>No. poste budgétaire</b>				
Cotisation des membres	5001	22 225,00 \$	21 250,00 \$		
Support FNQ Mentorat	5002				
Commanditaires	5003				
Support ACEIN	5004		2 000,00 \$		
Autres revenus	5901				
<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>22 225,00 \$</b>	<b>23 250,00 \$</b>		
<b>DÉPENSES</b>					
Colloque	6001	7 000,00 \$	- \$	Colloque sept 2020 cancellé	
Développement professionnel (participation colloque national)			- \$	Colloque national sept 2020 cancellé	

Mentorat	6002	2 000,00 \$	2 500,00 \$	Augmentation mentorat	
Comité enseignements			2 500,00 \$	Outils de mesure	
Frais de déplacement	6003	2 000,00 \$	2 000,00 \$		
Administration	6004	4 200,00 \$	4 200,00 \$		
Développement professionnel (symposium)	6005	5 000,00 \$	7 000,00 \$	Symposium Mai 2021 et dépenses conférences de juil 2020 pas payé avant 31 juil 2020	
Recours judiciaire	6007	- \$	- \$		
Honoraires professionnels	6009	1 500,00 \$	1 500,00 \$		
Informatique et conférence	6010	500,00 \$	750,00 \$		
Reconnaissance des entraîneurs	6011	6 000,00 \$	4 000,00 \$	Mérites virtuel en août 2020	
Affiliation FNQ	6012	250,00 \$	250,00 \$		
Frais de bureau	6013	400,00 \$	400,00 \$		
Frais administration Amelia	6015	250,00 \$	250,00 \$		
Frais de bancaires	9001	250,00 \$	250,00 \$		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>29 350,00 \$</b>	<b>25 600,00 \$</b>		
<b>TOTAL REV/DÉP</b>		<b>(7 125,00) \$</b>	<b>(2 350,00) \$</b>		
En banque (prévision au 31 juillet 2021)			<b>14 400,00 \$</b>		

**CA 2019-2020-6.9** Varia

**CA 2019-2020-6.10** Date de la prochaine réunion

Pas fixé.

**CA 2019-2020-6.11** Levée de l'assemblée

**MOTION CA2019-2020– 6.6** Proposée par Mme. Sylvie Letarte  
Appuyée par M. Antoine Khokaz

« Que l'assemblée soit levée à 10h30 »

Acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Alexandre Gendron  
Président

\_\_\_\_\_  
Pierre Lamy  
Secrétaire-Trésorier